



PRESAO

Programme de Renforcement et de Recherche sur la Sécurité Alimentaire en Afrique de l'Ouest
West Africa Food Security Capacity Strengthening and Research Program

Resumé N° 12 - 2010

Septembre 2010

Composante SRAI

Strengthening Regional Agricultural Integration in West Africa

Estimation des prix de parité du riz en 2009 en Guinée

Par: Yacouba Diakité (SIM-Guinée)

syngenta fondation pour
une agriculture
durable



Les documents du PRESAO sont disponibles à <http://www.aec.msu.edu/fs2/presao.htm>

INTRODUCTION

Située en Afrique de l'Ouest d'une superficie de 245.857 km², la Guinée est limitée au Nord-ouest par la Guinée Bissau (sur 386 Km) et le Sénégal (330 Km), au Nord-est par le Mali (858 Km) La Guinée est bordée à l'Ouest par l'Océan Atlantique sur 346 km, à l'Est par la Côte d'Ivoire (610 Km), au Sud-ouest par la Sierra Léone (652 Km), au Sud par le Libéria (563 Km). Les principales sources d'importation du riz en Guinée sont les pays asiatiques notamment la Chine, l'Inde, la Thaïlande le Pakistan, etc. Le calcul du prix de parité à l'importation du riz a utilisé les données du 2^{ème} trimestre 2009. Le type de produit importé est le riz de 25 % de brisure largement consommé par les populations guinéennes. Le port de Conakry a servi le point d'importation du produit en Guinée à destination des marchés de Conakry et autres grands centres de consommation du pays.

Tableau 1: Structure des prix du riz importé de Thaïlande 25% de brisures (Juin 2009)

Prix de la tonne (US\$/TM)					520	
Taux de change (GNF/US\$)					4693	
valeur de Douane					308	
N°	POSTES	Unité	Taux	Références		
1	Prix CAF Parité importation	Gnfl/50 kg				122 018
2	Frais de Banque	Gnfl/50 kg	2,5 USD/Tonne			3 050
3	Transport, Manutention au port de Conakry	Gnfl/50 kg	80 000 GNF/Tonne			4 000
4	Droits de Douane	Gnfl/50 kg	0,1275 GNF/Tonne		15 557	
5	Frais de DDI	Gnfl/50 kg	1 000 GNF/Tonne		50	
6	Prix de revient (CAF)	Gnfl/50 kg		L1+.....+L5	144 675	
7	Marge Importateur	Gnfl/50 kg	Forfait	Forfait	4 000	
8	Prix de vente magasin	Gnfl/50 kg		L6+L7	148 675	
9	Marge distributeur	Gnfl/50 kg	Forfait	Forfait	4 000	
10	Prix de vente au consommateur	Gnfl/50 kg		L8+L9	152 675	
11	Prix de vente au consommateur	Gnfl/kg			3 054	

(2) source : BCRG

Figure 1: Structure du prix du riz importé à Conakry en juin 2009

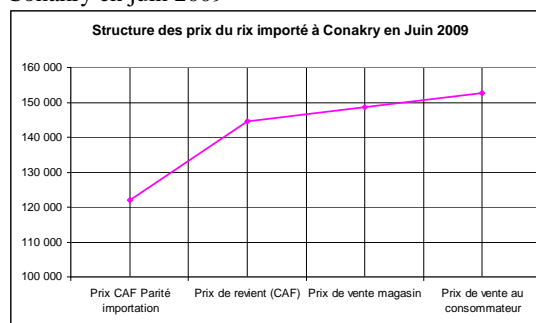
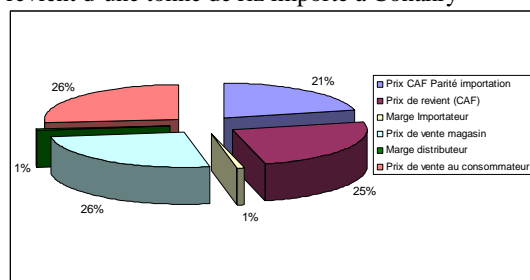


Figure 2: Pourcentage de répartition des coûts de revient d'une tonne de riz importé à Conakry



Source : DYNAFIV /SIAE (Section information agro économique MAE)

Les prix CAF sont des prix moyens pondérés. Les frais bancaires incluent les frais de crédit documentaires, les frais de change et les frais de découvert. En fin correspondent aux frais de dossier aux charges de personnel, aux loyers des magasins. Les frais supportés par les importateurs en dehors du pays ne sont pas inclus.

La valeur CAF en FG, les charges liées au transport du produit et les fiscalités jusqu'au marché de Madina (Conakry) ont permis de déterminer le prix plafond qui est le prix de parité à l'importation (PPM).

Les résultats auxquels nous sommes parvenus montrent que la tonne de riz rendue au marché dans les magasins de Madina (Conakry) y compris la marge de l'importateur devrait coûter 125 983 FG, ceci en tenant compte de toutes les taxes.

Au niveau des détaillants, la vente par sac de 50 kg est l'opération la plus fréquente sur le marché de Madina (Conakry). A ce niveau, l'emballage de 50 kg devrait coûter 129 983 FG y compris la marge du distributeur. Au petit détail, le prix de vente au kilo se situe à 2600 FG.

Prix du riz localement produit du lieu de production (Sinko) à la capitale

Cette structure porte sur les prix du riz local rendu à Conakry à partir de la zone de production (Sinko) Guinée forestière.

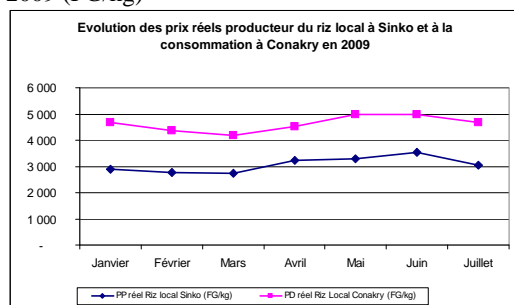
Pour le riz local, les intervenants principaux sont : Producteurs, propriétaires de tracteurs /Charrues, Prestataires de services, Transporteurs, Femmes étuveuses, Décortiqueurs, Commerçants grossistes, Distributeurs, et Consommateurs. Pour ce type de riz, chacun des intervenants contribue à la formation du prix observé sur le marché.

Tableau 2: Structure des prix du riz local à Conakry Période Juin 2009

1. Prix d'achat d'un kg de riz net sur le marché de Sinko (Beyla) (GNF/kg)	3 541
2. Prix d'achat de riz (FG/ sac de 200 kg) = (1) x 200	708 200
3. Frais payés entre Beyla (Sinko) et Conakry (FG/ sac de 200 kg)	61 650
4. Frais payés et marges à Conakry (FG/ sac de 200 kg)	21 200
5. Coût total (FG/ sac de 200 kg)	791 050
6. Coût/prix d'un kg de riz net à Conakry (FG/kg) = (5) / 200	3 955
7. Coût total des frais et marges entre Beyla (Sinko) et Conakry (FG/kg)	414

Source : statistique des prix SIPAG

Figure 3: Evolution des prix nominaux producteurs du riz à Sinko et la consommation à Conakry en 2009 (FG/kg)

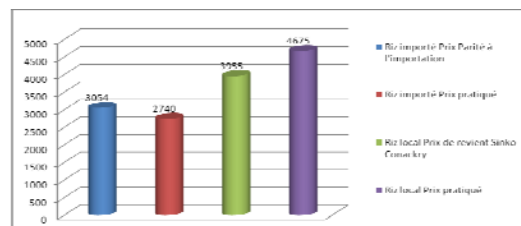


Source : statistique des prix SIPAG

COMPARAISON DES PRIX DE PARITE ET DES PRIX A LA CONSOMMATION

En considérant les résultats obtenus, on est en droit de dire que les commerçants sont incités à importer le riz à Conakry parce que dans ce cas précis, le prix de revient du sac de 50 kg reste inférieur au prix de vente du même sac sur le marché de Madina (Conakry).

Figure 2: Comparaison des prix du riz (différentes sources) à Niamey



Au cours du mois d'Avril 2009, les prix du riz pratiqués sur le marché de Conakry sont de 2740 FG /kg pour le riz importé et 4675 FG /kg pour le riz local. La comparaison avec le prix de parité calculé est résumée sur la figure suivante :

La comparaison réalisée entre les prix de parité du riz calculés et les prix réellement pratiqués sur le marché de la capitale montre une certaine disparité. Dans les deux cas, le prix pratiqué est plus élevé que le prix calculé. Cela démontre que le processus de fixation de prix ne répond pas exclusivement aux calculs des prix de parité. Une analyse plus affinée pourrait déceler l'existence des irrégularités dans la fixation des prix au niveau des commerçants, des coûts au niveau des transporteurs ou dans le processus de taxation.

La production nationale ne couvrant pas les besoins des populations, les importations deviennent nécessaires pour combler ce déficit. En Guinée, la production de paddy est estimée à 1 465 673 tonnes selon les résultats de l'enquête agricole permanente 2008-2009. Les rendements varient fortement et se situent en moyenne à 1,46 tonne de riz/ha. En 2008, les importations de riz s'élevaient à environ 299 000 tonnes comblant ainsi les besoins alimentaires en riz. Un facteur non moins important se situe au niveau du taux de change du franc guinéen par rapport aux devises étrangères. En effet, sur le marché international, le riz s'achète en dollars américains. Si les cours sont à la baisse, le prix du riz importé sera plus faible et génère une plus grande marge bénéficiaire pour les importateurs. Par conséquent, les importations seront privilégiées.

On note également le coût élevé des intrants agricoles (engrais, semences, produits, phytosanitaire ...). Ce qui contribue à l'augmentation des coûts de production. La commercialisation du riz local nécessite la transformation du paddy en riz net (étuvage et décortiquage). Ce décortiquage s'effectue avec des décortiqueuses artisanales qui génèrent des coûts pour leur réalisation (carburant et lubrifiant). La hausse du prix du pétrole va donc entraîner le coût de la transformation mais aussi celui du transport ainsi que le coût de production.

S'agissant de la compétitivité, il ressort que le riz local, vendu cher sur les marchés de consommation, revient moins compétitif par rapport au riz importé à cause du facteur prix. Les habitudes alimentaires des populations guinéennes font qu'ils ont toujours une préférence pour le riz local malgré son prix élevé.

La flambée des prix agricoles mondiaux consécutive s'est répercutée et a été vécue différemment sur les marchés des pays de l'Afrique de l'Ouest. Les principales céréales d'importation sont le riz et le blé, aujourd'hui devenus stratégiques dans les politiques de sécurité alimentaire.

En Guinée, les premières hausses des prix des produits agricoles ont eu lieu à partir de 2004 l'évolution des prix du riz a été relativement stable jusqu'en 2007. L'année suivante c'est à dire avec l'effet de la hausse des prix mondiaux du riz et des produits alimentaires en général s'est répercuté sur les marchés guinéens.

CONCLUSIONS ET IMPLICATIONS

Le secteur agricole des pays africains est soumis à une instabilité des prix des produits agricoles sur les marchés depuis la mise en place des politiques d'ajustement structurelles. Ce secteur qui emploie plus de 80% de la population en Afrique de l'Ouest est exposé à la fluctuation du marché international. Le marché actuel des produits alimentaires connaît une profonde mutation due à la hausse des cours mondiaux et des facteurs de production et à l'augmentation de la demande mondiale. Si cette demande se caractérise par les besoins en biocarburant ou par les besoins de production animale dans les pays développés et émergents, l'accroissement de la demande africaine est essentiellement lié à l'évolution des besoins vivriers.

REFERENCES

Agence pour la Commercialisation Agricole (ACA), Echo Rural, magazine d'information agricole et commerciale, n° 73, 72, 71, 70, 06.

Banque mondiale (2005, Guinée Diagnostic de la Pauvreté.

Barry S., 1998. - Diagnostic rapide dans les huit directions régionales du SNPRV - Rapport du MAEF, SNPRV, 43 p.

Benoît J., 1989. - Suivi statistique du marché du riz : rapport de mission du 15 mai au 14 juillet 1989 - Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales, Conakry, 16 p.

Cadrage Macro Économique/DNP, 2007 et 2008.

Condé Aly et Diawara S. (2007), Atelier de concertation pour le renforcement de l'échange des données s

tatistiques et informations sur l'économie du riz tenu à Cotonou 12 au 14 décembre 2007.

Condé Aly (2008), Rapport d'évaluation des besoins et proposition de réponse par FAO/FIDA/PAM/PNUD pour les pays prioritaires de la CE, 2006.

Conseil National des Organisations Paysannes de Guinée (CNOP-G) 2005, rapport d'atelier de réflexion sur la filière riz en Guinée.

CRAF, 1991. - Résultats de recherche - Rapport annuel 1991, Centre de Recherche Agronomique de Foulaya, IRAG, 194 p.

CRAF, 1993. - Rapport au conseil régional d'orientation 1993 - Centre de Recherche Agronomique de Foulaya, IRAG, 53 p.

CRAF, 1994. - Rapport au conseil régional d'orientation 1994 - Centre de Recherche Agronomique de Foulaya, IRAG, 91 p.

Document de Stratégie de réduction de la pauvreté, 2006

FAO, 1989. - Etude des variétés traditionnelles du projet riz, arachide, maïs et manioc cultivées en Guinée : conclusions et recommandations - FAO, 37 p.

Farats A., 1998. - Projet de développement de la riziculture irriguée en Guinée Maritime: Diagnostic initial, Proposition d'un protocole de suivi-évaluation - Projet de Développement Rural Kapachez, Projet de Développement de la Riziculture Irriguée en Guinée Maritime et CFD, p. 18.

IRAG, 1993. - Rapport technique 1992 sur les essais en milieu paysan : riz, maïs, niébé, manioc - IRAG Conakry, 18 p., tabl.

Jean Paul Azame et Cathérine Bonjean, 1995, La formation du prix du riz : Théorie et application au cas d'Antananarivo (Madagascar).

KEITA Lamine/DNS, 2000, Perspectives Démographique de la Guinée.

MARA, 1991. - Prix à la production des produits agricoles en 1990-1991 selon l'Enquête Agricole Permanente - MARA Conakry, SPSA 61 p., tabl.

Mendez del Villar P., 1999. – Etudes des filières manioc et fonio en Guinée. Appui à la mise en place de l'étude manioc et à la finalisation de l'étude fonio - Rapport de mission, février 1999, CIRAD, p. 69.

PASAL, 1999 - Etude diagnostic de la filière manioc en Guinée

Politique nationale de développement agricole vision 2015, (PNDA), nouvelle vision de l'agriculture guinéenne, 2007

Projet d'Appui à la Dynamisation des Filières Vivrières (DYNAFIV), Bulletins du quatrième trimestre 2007-2008 et 1^{er} trimestre 2009

Sylla Barry I., 1990. - Structure et fonctionnement des circuits de distribution et de commercialisation - MICA, Direction Nationale du Commerce, Conakry, 30 p., tabl.